

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet à St-Barthélemy le Plain, en Mairie, sous la présidence de M.DARD Thierry, Maire.

Étaient présents : DARD Thierry – BUFFIERE Didier – ROCHE Eric – DESESTRET Laurent – OSTERNAUD Grégory – FIGON Evelyne – VAUX Françoise – CHAPELLE Patrick – COISSIEUX Jean-Yves – CELLIER Jean-Paul – VERON Cédric – PALISSE Eric – DESPESSE Arnaud – COISSIEUX Gilles – CHAPOUTIER Dominique

Secrétaire de séance : OSTERNAUD Grégory

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20-06-2014

2. Présentation de la Loi ALUR par M.PETIT (DDT)

M.PETIT présente les grandes lignes de la loi ALUR, imposant de mettre à jour les PLUs au 1/01/2017 en tenant compte des exigences des lois Grenelle. Cette démarche est obligatoire avant même la constitution d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Le futur PLU devra obligatoirement respecter les engagements et les plans du SCOT Rovaltain (Schéma de Cohérence Territoriale). Il devra également faire apparaître des projets d'aménagements communaux, et une meilleure organisation de l'espace. Un des enjeux du futur PLU est de rendre un peu plus d'espaces à l'agriculture, et les plans d'aménagement de l'espace seront réalisés dans ce sens. Le Conseil Municipal se fixe l'automne comme date pour lancer la réflexion sur le PLU grenellisé.

3. Approbation des nouveaux statuts HTCC

Les nouveaux statuts de la Communauté de Communes HTCC adoptés en conseil communautaire le 11/06/2014 sont soumis au conseil municipal pour approbation. Chaque commune membre de l'EPCI doit les approuver par délibération. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal valide ces nouveaux statuts.

4. Motion AMF contre la baisse des dotations d'état

La Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'AMF (Association des maires de France) de prendre une délibération similaire par toutes les communes de France, dans le but de protester contre les baisses des dotations d'état aux collectivités annoncées. Le Conseil municipal adopte cette motion.

5. Parcelle AD 618

Le Conseil Municipal acquiert à titre gratuit la parcelle AD 618 qui devait revenir à la commune suite à l'expertise du cabinet de géomètre DMN sollicité par M. et Mme PEATIER dans le cadre de la vente de leurs terrains.

6. Demande de subvention au Conseil Général

Le Conseil Municipal délibère pour solliciter l'aide du Conseil Général pour le remboursement des frais de déneigement/salage de la voirie lors de l'hiver 2013-2014. L'aide concernera l'achat de sacs et de sel et une facture de salage réalisé par M.DESBOS Sébastien.

7. FDSEA

La FDSEA a pris contact avec toutes les communes du département en leur demandant de prendre une délibération visant à lutter contre la présence du loup sur le territoire. Afin de faire preuve de solidarité avec les agriculteurs touchés, le Conseil Municipal prend cette délibération.

8. Rapport Cance Doux

Le syndicat Cance-Doux a fait parvenir au Conseil Municipal son rapport 2013 sur le prix et la qualité de l'eau potable sur la commune, et lui a demandé son approbation avant de le mettre à la disposition du public. Le Conseil Municipal en prend connaissance et l'approuve.

9. Subvention au refuge ASPA St-Roch

Monsieur le Maire lit au conseil municipal le courrier de demande de subvention du refuge ASPA St-Roch, en partenariat avec la fourrière qui intervient parfois sur la commune lors de la divagation d'animaux errants ou dangereux. En échange des services rendus, le Conseil décide de leur verser la subvention demandée d'un montant de 100€.

10. Référent ambroisie

La Communauté de Communes demande la nomination d'un référent ambroisie. Le Maire propose à MM PALISSE Eric et ROCHE Eric de remplir cette fonction. Ils auront pour mission de surveiller les zones à risques d'ambroisie, d'informer les particuliers sur les mesures et les précautions à prendre, ainsi que d'informer la mairie de l'évolution de la situation.

11. Logement bientôt disponible

Mme CELLIER Virginie a fait part à la mairie de son intention de quitter l'appartement communal qu'elle occupe au « Fournil » en fin d'année. Les personnes sur la liste d'attente de la mairie pour un logement seront contactées afin de leur proposer l'appartement.

12. Maison ronde

M. le Maire propose au Conseil Municipal le projet de M.RICHARD Mykaël, artisan et entrepreneur, de s'installer sur la commune de St-Barthélemy le Plain avec un projet de maison ronde « troglodyte ». Ce nouveau type de maison, éco-responsable et quasiment autonome en énergie sera proposé par M.RICHARD pour la construction, en utilisant sa propre maison (à bâtir) comme maison témoin. Le Conseil Municipal soutient ce projet innovant et se réjouit de son implantation future sur la commune.

13. Epicerie Multiservice

Le Maire lit au conseil municipal le courrier reçu en mairie quand à l'implantation d'une future épicerie multiservice. La personne qui avait précédemment pris contact avec la mairie souhaitait savoir s'il y avait eu des évolutions quant au projet. Le Conseil Municipal précise que pour le moment ce projet n'est pas à l'ordre du jour.